

# FORMATION DES CONSEILLERS EN SEJOURS TOURISME & HANDICAPS

**4-5 AVRIL** (à distance)

**10-11 OCTOBRE 2022** (présentiel)

**DUREE : 2 jours** (14 heures)

**TARIF: 520€ TTC**

**REFERENCES : T&H2201 & T&H2202**



Sous réserve de 5 participants minimum au 23 Septembre 20202

Version 3 du 25/08/2021

## OBJECTIFS :

- Connaître les 4 principales familles de déficience,
- Connaître et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir la marque d'Etat Tourisme et Handicap,
- Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
- Savoir organiser leur espace d'accueil,
- Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...)

## TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 code du travail)

## PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

## PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,

Être en charge du déploiement de la marque d'Etat Tourisme et Handicap pour sa structure,

**Pour s'inscrire**

Mail : [contact@tourisme-compétences.net](mailto:contact@tourisme-compétences.net)  
tel. 01 44 11 10 45

## MODALITES DE FORMATION

En présentiel,  
Possibilité de faire la formation en intra

## MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités  
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

## Délivrance du statut de conseiller en séjour T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de conseiller en séjour au stagiaire.

## SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

Un support de stage est remis à chaque stagiaire de même qu'une clef USB comprenant différents documents de travail.

## MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

## PROGRAMME

### JOUR 1

Le contexte : clientèle, définitions,

- Présentation de l'association Tourisme et handicap,
- Présentation la marque Tourisme & Handicap : Pourquoi, comment ?

Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu,

Partie I. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : La déficience auditive et la déficience mentale,

### JOUR 2

Partie II. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : Expérimenter les déficiences visuelle et motrice,

Etude de cas pratiques soumis par les stagiaires,

Evaluation.



**Voire intervenante, Annette MASSON**

**T**itulaire d'un BTS de tourisme, Annette Masson a débuté sa carrière professionnelle en 1976, au sein du Groupe Kuoni France dont elle a été Directeur des Agences, puis Directeur des Ressources Humaines et des Services Généraux.

Depuis 2000, elle est formatrice dans le secteur touristique et handicap, mais également chef de mission dans le cadre de missions européennes d'assistance pour le développement du secteur touristique dans des pays partenaires.

Présidente de la Fédération Française des Techniciens et Scientifiques du Tourisme (FFTST), elle s'est investie, sur le plan associatif, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle impliquant des enfants dans le tourisme et les voyages et dans l'accessibilité des prestations touristiques pour les personnes handicapées.

L'association Tourisme et Handicaps collabore avec le Ministère en charge du Tourisme, à la promotion aux sites touristiques labellisés par la Marque d'Etat Tourisme & Handicap et aux territoires labellisés par la Marque d'Etat Destination pour tous qui répondent aux critères définis pour 4 familles de handicap : auditive, mentale, motrice et visuelle.

Annette est également présidente de l'Association pour le Salon Mondial du Tourisme/ destinations nature, salon grand public qui se tient à Paris tous les ans en mars.